

Pièces constitutives du dossier d'enquête publique			
Volume 1	NOTICE EXPLICATIVE		VALISE N°1
	Pièce A	Information juridique et administrative	
	Pièce B	Plan de situation	
	Pièce C	Plan général des travaux	
Pièce D	Notice explicative et appréciation sommaire des dépenses		
Volume 2	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		VALISE N°2
	Pièce E	Résumé non technique	
	Pièce F	Étude d'impact sur l'environnement	
	Pièce G	Atlas cartographique de l'étude d'impact	
	Pièce H	Évaluation Natura 2000	
Pièce I	Avis de l'Autorité environnementale et mémoire en réponse		
Volume 3	ÉVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE		VALISE N°1
Pièce J	Évaluation économique et sociale		
Volume 4	LES CONCERTATIONS		VALISE N°1
	Pièce K	Bilan de la concertation L300-2	
Pièce L	Bilan de la concertation inter-administrative		
Volume 5	L'ENQUÊTE PARCELLAIRE		VALISE N°1
	Pièce M	Dossier d'enquête parcellaire sur la commune d'Aix-en-Provence	
	Pièce N	Dossier d'enquête parcellaire sur la commune de Gardanne	
Pièce O	Dossier d'enquête parcellaire sur la commune de Bouc-Bel-Air		
Volume 6	MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME		VALISE N°1
	Pièce P	Note de présentation	
Pièce Q	Mise en compatibilité des documents d'urbanisme sur les communes d'Aix-en-Provence et de Gardanne		
Volume 7	PROCÉDURE COMMODO-INCOMMODO PN 110		VALISE N°1
Volume 8	ANNEXES		VALISE N°3
	Pièce R	Volet naturaliste de l'étude d'impact	
	Pièce S	Étude acoustique	
	Pièce T	Étude vibratoire	
	Pièce U	Synthèse territoriale des enjeux socio-économiques	
	Pièce V	Synthèse du volet intermodalité & urbanisme	
	Pièce W	Synthèse du volet transport de marchandises	
Pièce X	Synthèse de l'évaluation carbone du projet		

Modernisation de la ligne Marseille-Aix 2nde phase
Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Volume 8 • Pièce V

Synthèse du volet

intermodalité & urbanisme



LISBOA SANTA APOLONIA - KIJHOEK - WOIPPY - BERLIN HAUPTBAHNHOF - LONDON SAINT PANCRAS - DUBLIN HEUSTON STATION - PRAHA HLAVNI NADRAZY - ROMA TERMINI - VENEZIA SANTA LUCIA - MILANO - BERN - STRASBOURG - NANCY - PARIS - KOBENHAVN - CALAIS - DOVER - LONDON - WARSZAWA - BRISTOL - BRUXELLES - DEN HAAG - ZAWA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS - LYON - MILANO - BERN - STRASBOURG - NANCY - PARIS - KOBENHAVN - CALAIS - DOVER - LONDON - WARSZAWA - BRISTOL - BRUXELLES - DEN HAAG - AMSTERDAM - DORTMUND - HANNOVER - BERLIN - PRAHA - FRANKFURT - ZÜRICH - ZID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS - LYON - MILANO - BERN - STRASBOURG - NANCY - PARIS - KOBENHAVN - CALAIS - DOVER - LONDON - NOBLE - LAUSANNE - LUXEMBOURG - BERLIN HAUPTBAHNHOF - LONDON SAINT PANCRAS - DUBLIN HEUSTON STATION - PRAHA HLAVNI NADRAZY - ROMA TERMINI - WARSZAWA - BRISTOL - BRUXELLES - DEN HAAG - AMSTERDAM - DORTMUND - HANNOVER - BERLIN - PRAHA - FRANKFURT - ZÜRICH - VADUZ - LJUBLJANA - VENEZIA



Sommaire

1	Objet du partenariat SNCF RESEAU – AGAM - AUPA.....	3
2	Présentation des travaux réalisés par les agences d'urbanisme.....	4

1 Objet du partenariat SNCF RESEAU – AGAM - AUPA

SNCF Réseau n'est pas en charge des aménagements relatifs à l'amélioration de l'intermodalité et de l'urbanisme autour des gares et haltes ferroviaires.

Dans le cadre de la 2nde phase de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille – Gardanne – Aix en Provence, SNCF Réseau a souhaité mettre en place un partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) et l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA) afin de renforcer l'insertion du projet dans son territoire.

Les agences d'urbanisme ont travaillé en coordination et apporté leur expérience ainsi que toutes leurs connaissances relatives à leur territoire respectif et plus spécifiquement sur le sujet des gares et haltes. Elles ont participé aux différentes réunions de travail avec les partenaires financiers (Etat, Région, Département, MPM et CPA), les communes concernées (Marseille, les Pennes-Mirabeau, Septèmes les Vallons, Cabriès, Bouc Bel Air, Simiane, Gardanne, Aix en Provence) afin de présenter l'état d'avancement de leur travail et les propositions identifiées.

L'AUPA est intervenue sur les gares et haltes suivantes : Aix en Provence, Luynes, Gardanne, Simiane, Plan de Campagne.

L'AGAM est intervenue sur les gares et haltes suivantes : Septèmes les Vallons, St Antoine, Saint Joseph le Castellans, Sainte Marthe, Picon Busserine.

Comprendre et améliorer l'intégration des gares dans leur quartier nécessite une double approche : de proximité, en comprenant l'aménagement urbain et les cheminements piétons ; à plus grande échelle en analysant le réseau de bus ou routier, les grands projets urbains et les équipements. En effet, une gare rayonne et attire sur un périmètre élargi, de quelques kilomètres en ville, à plusieurs dizaines de kilomètres dans les espaces périurbains ou ruraux.

Pour cela, quatre diagnostics ont été réalisés pour chaque gare et halte :

- le contexte urbain (forme bâtie, grands équipements et projets d'aménagement, espaces bâtis, naturels et agricoles)
- une analyse du potentiel d'extension de l'urbanisation ou de restructuration foncière (hors reconstruction de la ville sur la ville) ;
- la desserte en transports en communs ;
- les cheminements piétons et le stationnement à proximité de la gare.

Sur la base des 4 diagnostics établis pour chacune des gares et haltes, des pistes d'amélioration et de réflexion ont été identifiées via l'AGAM et l'AUPA et pourront être entreprises avec les acteurs concernés sur les volets intermodalité & Urbanisme autour des gares et haltes ferroviaires.

2 Présentation des travaux réalisés par les agences d'urbanisme

Les documents ci-après ont été réalisés dans le cadre du partenariat mené avec les agences d'urbanisme. Ces éléments constituent des pistes de réflexion approfondies pouvant être mis en œuvre indépendamment à la mise en service du projet Marseille Aix 2nde Phase.

Certaines pistes identifiées ont d'ores et déjà été amorcées par les acteurs locaux comme l'extension des parkings et la réorganisation des réseaux de transports collectifs autour des gares de Simiane et de Gardanne, la réalisation du parking de St Antoine avec l'extension de la ligne 1 du SMITEEB vers ce pôle d'échange, les réflexions quant à l'amélioration des conditions d'intermodalité entre le Bus à Haut Niveau de Service Est-Ouest (utilisant notamment la couverture de la L2) et le ferroviaire au niveau de la halte de Picon Busserine, la définition des enjeux de développement, d'amélioration et de diversification de la fonction de pôle d'échange autour de la halte de Septèmes les Vallons.

Les 2 documents sont situés dans le VOLUME 8 relatif aux annexes :

- Document : MGA2_DUP_AE_VOL8_PIECEV_AGAM

- Document : MGA2_DUP_AE_VOL8_PIECEV_AUPA





INGÉNIERIE & PROJETS
Agence Projets Provence-Alpes-Côte d'Azur
1 bd Camille Flammarion - CS30237
13248 MARSEILLE cedex 04



Le site du projet : <http://www.modernisation-marseille-aix.fr/>

Contactez l'équipe projet : marseilleaixphase2@reseau.sncf.fr